

Diplôme universitaire « Apprendre à apprendre »

*/

Présentation de la formation

« Apprendre à apprendre est devenu une compétence de base, au même titre que gérer son parcours d'apprentissage et créer sa propre biographie d'apprentissage » (Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie, 2021). L'apprendre à apprendre fait ainsi partie des compétences clés définies au niveau européen et est inscrite, en France, dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : il s'agit de « permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie » (décret n° 2015-372 du 31/03/2015). L'apprendre à apprendre se trouve également au cœur de l'école inclusive.

En effet, il est désormais attendu des enseignants qu'ils répondent aux besoins éducatifs particuliers des élèves « en privilégiant l'accessibilité plutôt que la compensation » (circulaire n° 2017-026 du 14/02/2017). L'approche de la conception universelle de l'apprentissage (CUA) fournit des pistes pour envisager ce changement de cap. Or l'une des trois lignes directrices de la CUA renvoie à des compétences et besoins relevant de l'apprendre à apprendre. Dans ce contexte, le diplôme universitaire (DU) « Apprendre à apprendre : de la classe entière au suivi individualisé » fournit des apports théoriques et pratiques sur la thématique d'apprendre à apprendre aux professionnels de l'enseignement (enseignants, AESH, CPE, psyEN...) et autres acteurs de l'école inclusive.

Grâce à un réseau d'intervenants spécialisés dans ce champ, cette formation propose des contenus conjuguant plusieurs approches disciplinaires : psychologie, sciences de l'éducation et de la formation, sciences cognitives et neurosciences. Les dernières connaissances mises en valeur par les travaux de recherche récents seront exposées par les intervenants, spécialistes des disciplines en question, et analysées de façon à faire évoluer les représentations et les pratiques sur le terrain.

Public visé

Prérequis : Bac+3 ou expérience professionnelle en rapport avec la formation (pourront ainsi être concernés, par exemple, des AESH).

- Tout professionnel de l'enseignement ou autre acteur de l'école inclusive ayant un intérêt pour la thématique d'apprendre à apprendre.
- Tout étudiant ou acteur professionnel souhaitant préparer une poursuite ou une reprise d'études dans les champs de la psychologie ou des sciences de l'éducation et de la formation notamment.

L'emploi du temps est conçu de telle sorte que les étudiants salariés enseignants puissent assister aux trois regroupements qui sont placés en périodes de vacances scolaires.

Objectifs

Ce DU vise à développer chez les stagiaires les compétences suivantes :

- acquérir des connaissances actualisées sur la thématique d'apprendre à apprendre dans le contexte de l'école inclusive ;
- identifier les besoins des personnes accompagnées en vue de favoriser leur inclusion ;
- selon le statut, conseiller les personnes faisant partie de l'équipe en faveur de la scolarisation inclusive et de l'accessibilité pédagogique et didactique ;
- analyser l'organisation et le fonctionnement du travail au sein de la structure d'exercice et les perspectives possibles d'évolution par une formation à l'analyse de pratiques professionnelles et à l'entretien d'auto-confrontation ;
- comprendre les processus sous-jacents aux apprentissages chez tous les élèves en abordant de façon théorique et pratique des besoins pluriels ;
- connaître les méthodologies d'intervention individuelle ou collective dans différents lieux de scolarisation et à tous les âges de la vie ;
- développer une posture réflexive par l'analyse de situations professionnelles vécues ;
- développer une expertise de recherche d'informations et de réflexion critique ;
- développer une posture de recherche à travers l'acquisition et l'application de la méthodologie du travail universitaire par la rédaction d'un dossier et une situation d'oral scientifique.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : constituée de formateurs et d'enseignants-chercheurs de l'INSHEA et d'intervenants extérieurs. Une formation de 120 heures de cours (96 heures en présentiel et 24 heures en distanciel) auxquelles s'ajoutent 105 heures de travail personnel. Les 96 heures de cours en présentiel correspondent à trois regroupements d'une semaine :

Calendrier pour l'année 2023-2024

- **1er regroupement** - 23 au 27 octobre 2023 ;
- **2ème regroupement** - 19 au 23 février 2024 ;
- **3ème regroupement** - 15 au 19 avril 2024.

Calendrier pour l'année 2024-2025

- **1er regroupement** : du 21 au 25 octobre 2024 ;
- **2ème regroupement** : du 17 au 21 février 2025 ;
- **3ème regroupement** : du 14 au 18 avril 2025 ;

Oral prévu sur une journée (date à déterminer ultérieurement).

Lieu de formation : campus de l'INSEI.

Validation du diplôme

- Un dossier de recherche (20 pages au maximum) appuyé sur un cadre théorique et une mise en application.
- Un oral scientifique

Et après ?

Poursuite d'études :

Dans le cadre d'une analyse individualisée, ce DU offre des possibilités de prolongements d'études universitaires (master PIHA2).

Débouchés professionnels :

Cette formation vise à permettre aux acteurs engagés sur le terrain de développer une expertise par des connaissances et des compétences sur l'apprendre à apprendre, favorisant l'évolution de leurs pratiques au sein de l'école inclusive. Elle peut donc concerner des professionnels de terrain ainsi que des formateurs d'adultes ou des personnes en reconversion professionnelle.

[Comment candidater ?](#) [1]

Télécharger la [Plaque DU Apprendre \(.pdf, 103 ko\)](#). [2]

Elements zone Tableau:

Sous la responsabilité de :

Minna Puustinen (INSHEA)
minna.puustinen@inshea.fr [3]

Christine Brisset (Université de Bordeaux)
christine.brisset@u-bordeaux.fr [4]

Gestionnaire administratif :

Maryline LE GALL
maryline.legall@inshea.fr [5]

Tel 0141443117

Conditions d'accès

1. Vous avez le diplôme requis pour postuler à la formation, merci de remplir le [Dossier de candidature](#) [6] et d'y joindre l'ensemble des pièces demandées. Seuls les dossiers complets seront étudiés. [Cliquez-ici pour trouver un memo afin de vous aider à compléter votre dossier de candidature.](#) [7]
2. Vous n'avez pas le diplôme requis pour suivre la formation mais vous souhaitez faire reconnaître votre expérience professionnelle et/ou personnelle en lien avec le diplôme visé, merci de remplir le dossier VAPP, (Validation des Acquis Personnels et professionnels) présent sur notre site et de nous le faire parvenir à l'email suivant : formation@inshea.fr [8]

Lors de l'envoi de votre dossier, vous devrez y ajouter l'intégralité des pièces demandées et enregistrer le tout sous un seul fichier pdf. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de remplir le dossier de candidature.

Admission : examen des dossiers puis entretien éventuel en présentiel ou à distance.

Calendrier:

- Période de candidature : [candidature à effectuer avant le 19 mai, début des cours fin octobre.](#)

Pour toutes questions complémentaires, merci de contacter le gestionnaire en charge de votre formation: Margaux Aleixo Goncalves margaux.aleixo-goncalves@inshea.fr [9]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/comment-candidater-en-licence-professionnelle-de-codeur-lpc-ou-en-dipl%C3%B4me-universitaire>

[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaqueette DU Apprendre 2024_1.pdf

[3] <mailto:minna.puustinen@inshea.fr>

[4] <mailto:christine.brisset@u-bordeaux.fr>

[5] <mailto:maryline.legall@inshea.fr>

[6] <https://portail.inshea.fr/>

[7] <https://www.inshea.fr/sites/default/files/Mode%20d%27emploi%20memo.%20candidats.pdf#overlay-context=fr/content/formations-d%25C3%25A9tat-et-enseignement-sup%25C3%25A9rieur>

[8] <mailto:formation@inshea.fr>

[9] <mailto:margaux.aleixo-goncalves@inshea.fr>